

LES EFFETS DE L'HABITAT D'URGENCE SUR LA STRUCTURE URBAINE DANS LES VILLES DE OUAGADOUGOU, KAYA, DORI ET KONGOUSSI AU BURKINA FASO

Estelle YAOGO¹ et Thérèse LOMPO²

1. *Étudiante en aménagement urbain durable au Centre d'Excellence Régionale sur les Villes Durables en Afrique (CERViDA-DOUNEDON), estelleyaogo@gmail.com*
2. *Étudiante en architecture et développement urbain à l'École Africaine des Métiers de l'Architecture et de l'Urbanisme (EAMAU), lompot236@gmail.com*

Résumé

Depuis 2015, la crise sécuritaire au Burkina Faso génère un afflux massif de personnes déplacées d'urgence sur les structures urbaines des territoires hôtes et plaide pour des approches internes (PDI), dépassant 2 millions en 2023 issues de 303 000 ménages (Conseil national de secours d'urgence et de réhabilitation, 2023). Cet article analyse l'impact de la pérennisation des habitats d'urgence sur la morphologie urbaine, en se focalisant sur les villes d'accueil de Ouagadougou, Kaya, Dori et Kongoussi, confrontées à une migration forcée qui transforme les abris temporaires en installations durables. Ainsi, les résultats de la recherche démontrent que cet afflux génère une expansion urbaine rapide et informelle, créant des zones de précarité sur des terrains non équipés et exacerbant les tensions foncières. L'étude révèle également une hybridation de l'habitat où des abris temporaires, parfois consolidés en matériaux définitifs selon ONU-Habitat, s'installent durablement, modifiant structurellement le tissu urbain. Cette dynamique produit une urbanisation fragile, caractérisée par des habitats spontanés surpeuplés, insalubres et dépourvus d'accès à l'eau, à l'électricité ou à l'assainissement. Des initiatives comme les 312 abris temporaires visaient l'intégration, mais restent insuffisantes face à la multiplication des abris de fortune (L. Guigma, 2022). La durabilité de ces habitats d'urgence amplifie l'insécurité foncière et la pression sur les infrastructures, entraînant une restructuration anarchique des tissus urbains. Ainsi, cette recherche éclaire les effets de l'habitat d'urgence palliant réponses immédiates et planification durable au Burkina Faso.

Mots-clés : Habitat d'Urgence, Personnes Déplacées Internes (PDI), Structure Urbaine.

Abstract:

Since 2015, the security crisis in Burkina Faso has generated a massive influx of emergency displaced persons onto urban structures in the host territories and advocates for internal approaches (IDP), exceeding 2 million in 2023 from 303,000 households. (National Emergency and Rehabilitation Council, 2023). This article analyzes the impact of the sustainability of emergency habitats on urban morphology, focusing on the host cities of Ouagadougou, Kaya, Dori and Kongoussi, facing forced migration that transforms temporary shelters into sustainable facilities. Thus, the results of the research demonstrate that this influx generates rapid and informal urban expansion, creating areas of precariousness on unequipped land and exacerbating land tensions. The study also reveals a hybridization of habitat where temporary shelters, sometimes consolidated into definitive materials according to UN-Habitat, are installed sustainably, structurally modifying the urban fabric. This dynamic produces a fragile urbanization, characterized by overcrowded spontaneous habitats, unsanitary and lacking

access to water, electricity or sanitation. Initiatives such as the 312 temporary shelters aimed at integration, but remain insufficient in the face of the proliferation of makeshift shelters (L. Guigma, 2022). The sustainability of these emergency habitats amplifies land insecurity and infrastructure pressure, leading to an anarchic restructuring of urban fabrics. Thus, this research sheds light on the effects of emergency habitat palliating immediate responses and sustainable planning in Burkina Faso.

Keywords: Emergency Housing, Internally Displaced Persons (IDPs), Urban Structure.

I. Introduction

Depuis 2015, le Burkina Faso est confronté à une crise sécuritaire majeure, caractérisée par des attaques armées qui ont engendré le déplacement de millions de personnes vers des centres urbains perçus comme plus sûrs (ONU-HABITAT, 2018). Ce flux massif de population a profondément altéré la dynamique urbaine, en particulier à Ouagadougou, Kaya, Dori et Kongoussi, où l'émergence rapide de quartiers d'habitat d'urgence a non seulement recomposé l'espace, mais également exacerbé les tensions foncières et sociales.

Face à cette crise humanitaire, qui touche plus de 2 millions de personnes déplacées internes (PDI) estimées en 2023 (Conseil National de secours d'urgence et de réhabilitation - CONASUR, 2023), l'État burkinabé et ses partenaires (HCR, Croix-Rouge, etc.) ont mis en place une réponse d'urgence consistant principalement en l'attribution d'abris temporaires et de kits essentiels. Or, l'installation de ces abris, initialement conçus pour une durée de vie de quelques mois, perdure dans un contexte de crise prolongée. Cette pérennisation de l'habitat d'urgence a eu pour conséquences immédiates de redéfinir les dynamiques urbaines et périurbaines par une expansion informelle, et de créer de nouveaux territoires précaires, implantés sur des espaces non viabilisés et dépourvus d'équipements essentiels (AFD, 2024, p.41).

Dans ce contexte, la problématique centrale interroge l'impact de cette persistance de l'habitat non planifié sur la structure morphologique, la résilience et la gouvernance des villes hôtes. Ainsi, cet article s'articule autour de : la présentation de la méthodologie et du cadre de l'étude, l'analyse des mutations de la structure urbaine et des pressions démographiques, et enfin, une discussion sur les solutions pour une planification urbaine intégrée.

II. Matériels et méthodes

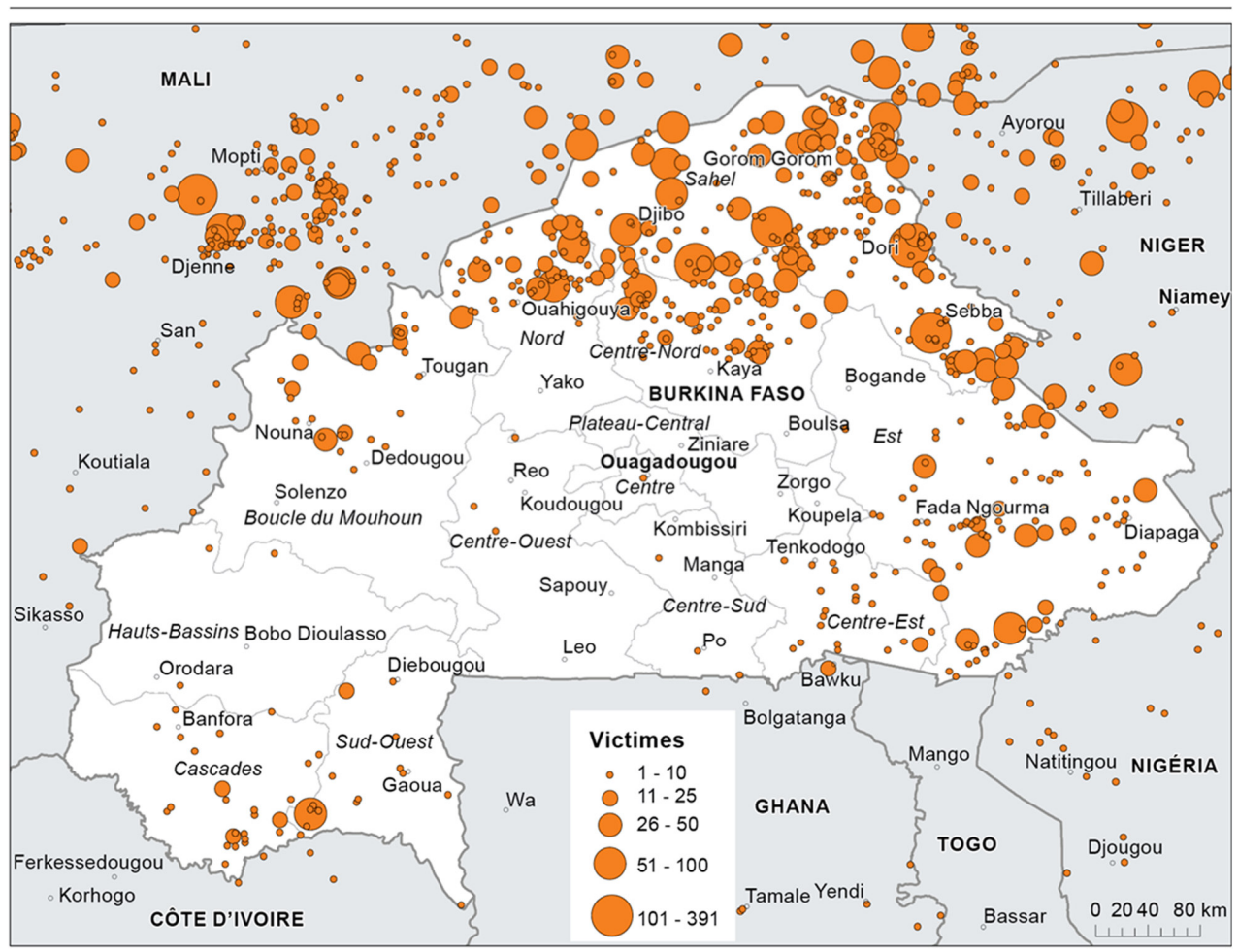
La présente étude repose sur une démarche méthodologique rigoureuse visant à appréhender de manière globale les effets de la pérennisation des habitats d'urgence sur la morphologie urbaine. L'approche méthodologique adoptée combine ainsi des méthodes qualitatives et quantitatives à savoir :

- Approche mixte : Combinaison de méthodes qualitatives (entretiens, observations) et quantitatives (analyse statistique, cartographie).

- Collecte de terrain : Observation directe (2D et 3D) des sites d'établissement et des nouveaux quartiers spontanés ; entretiens semi-directifs (avec les PDI, les familles d'accueil, les autorités locales, les acteurs humanitaires) et groupes de discussion pour saisir les perceptions et les tensions sociales.
- Sources documentaires : Données de l'UNHCR, CONASUR, OCHA, INTERSOS, OCDH, ainsi que des revues scientifiques et académiques (Cairn.info, etc.) sur l'urbanisation en contexte de crise.
- Analyse spatiale : Utilisation des outils SIG (Systèmes d'Information Géographique) et de l'imagerie aérienne et satellitaire (par exemple, analyse diachronique d'images pour suivre l'évolution de l'emprise spatiale des quartiers d'urgence) pour l'analyse cartographique, la quantification de l'expansion urbaine non planifiée, et l'identification des zones à risque (inondations, érosion).

Le choix des sites d'étude — Ouagadougou, Kaya, Dori et Kongoussi — se justifie par leur rôle de pôles d'accueil majeurs. Kaya, Dori et Kongoussi sont situées en périphérie des zones à haut risque (Nord et Sahel) et subissent une pression démographique directe, tandis que Ouagadougou, en tant que capitale, reçoit des flux de second rang.

Figure 1 : Site d'étude et la spatialisation des victimes au Burkina Faso en 2021



Source : OCDH/CSAO à partir des données ACLD (2021)

La figure 1, présentée ci-dessus, cartographie la répartition géographique de la violence au Burkina Faso en superposant les victimes et les mouvements de population. Elle révèle une concentration intense des violences et des déplacements forcés dans les régions Nord, Centre-Nord, Est et Sahel, particulièrement aux abords des frontières avec le Mali et le Niger. Ces zones apparaissent comme des foyers d'insécurité touchés par des attaques récurrentes de groupes armés non étatiques (GAN⁹). Les villes périphériques comme Kaya, Dori et Kongoussi émergent ainsi comme des pôles d'accueil pour les personnes déplacées internes (PDI). Ainsi, cette reconfiguration spatiale exerce une pression démographique accrue sur ces centres urbains, déjà vulnérables en termes d'infrastructures et de gouvernance. Le choix des sites d'étude (Ouagadougou, Kaya, Dori et Kongoussi) s'explique donc par leur positionnement géographique stratégique vis-à-vis des zones de violence mises en évidence sur la carte.

III. Résultats

III.1 Mutations de la structure urbaine et pression démographique

L'afflux des Personnes Déplacées Internes (PDI) a entraîné une expansion non planifiée, particulièrement dans les quartiers non lotis qui représentent désormais près d'un quart de l'espace urbain. Ces quartiers représentent en moyenne un quart de l'espace urbain et abritent environ 40 % de la population urbaine (AGENCE PERSPECTIVE, 2018). À Kaya et Kongoussi, des initiatives de logements temporaires ont été réalisées, mais elles demeurent insuffisantes face à la multiplication des abris de fortune (L. GUIGMA, 2022). Cette dynamique crée une urbanisation fragile où les projections démographiques de l'Institut national de la statistique et de la démographie (INSD) sont rapidement dépassées par la réalité des flux migratoires forcés. Il ressort donc de nos enquêtes de terrain les aspects suivants :

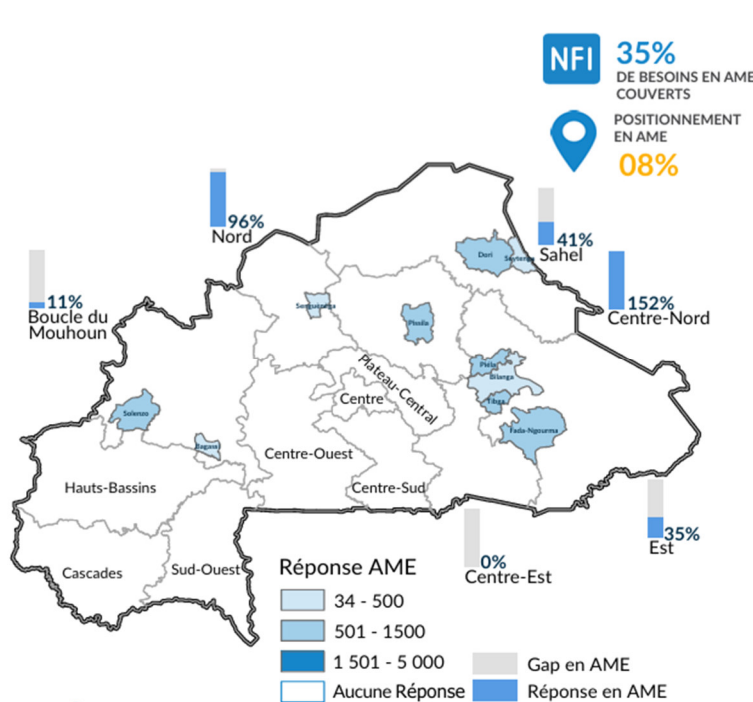
- Une création de poches de précarité : Selon le CONASUR (2025), les nouveaux quartiers d'habitat d'urgence, installés sur des terrains non viabilisés ou en périphérie immédiate, manquent cruellement d'infrastructures essentielles (eau potable, assainissement, voirie, électricité). Cela aggrave la vulnérabilité des populations et crée des poches de pauvreté et d'exclusion sociale au sein de la ville (L. GUIGMA, 2019).
- Une pression sur les infrastructures et services urbains : D'après l'ONU-Habitat, plus de 80 % des PDI⁹ vivent dans des familles d'accueil ou des quartiers spontanés, ce qui met à rude épreuve les capacités d'accueil des villes en matière de logement, d'éducation, de santé et d'accès à l'eau potable. Le ratio élèves/salle de classe et patients/personnel de santé a explosé dans les villes hôtes.
- Une insuffisance de l'offre planifiée : Les programmes de construction de logements sociaux, tels que l'opération spéciale de 1 000 logements lancée en 2024, restent insuffisants face à l'ampleur des besoins (Gouvernement du Burkina Faso, Opération spéciale logements, 2024). L'écart entre l'offre et la demande accentue l'informalité.
- Une dynamique démographique obsolète : Les données démographiques et les projections urbaines au Burkina Faso sont dépassées par la crise sécuritaire ; par

⁹ ONU-HABITAT, Union européenne Améliorer La Vie Des Personnes En Situation De Vulnérabilité Par Des Solutions Durables, Rapport définitif, Décembre 2018, P96

conséquent, la programmation des besoins en infrastructures sociales et la planification urbaine doivent être revues d'urgence (C. Baron, L. Guigma, 2019). On observe une inégale répartition spatiale de la population et une densité en pleine évolution qui varie fortement entre les zones d'accueil spontanées et les quartiers planifiés¹⁰.

- Une terminologie de l'habitat : Les quartiers occupés par les PDI font l'objet de plusieurs appellations péjoratives dans le langage courant : habitat précaire, insalubre, quartiers sous-équipés, sous intégrés, habitat anarchique, habitat illégal, habitat périurbain, habitat irrégulier. Cette terminologie reflète leur statut incertain et leur marginalisation.

Figure2 : Taux de non couverture des besoins en kits minimum AM



Source : Cluster abri Burkina Faso, analyse des réponses rapides, 2024.

La figure 2, représentée ci-dessus, met en évidence de fortes disparités régionales dans la réponse en articles ménagers essentiels (AM²), avec une couverture globalement insuffisante des besoins (35 % seulement).

¹⁰ Baron C, Guigma Léandre, 2019. « L'eau publique urbaine face à la COVID-19 au Burkina Faso. Stratégies institutionnelles et adaptations locales dans un quartier non loti de Ouagadougou », in Revue Afrique contemporaine 2019/1 N° 269-270, De la brique au numérique, les terrains de la fabrique urbaine, 2021, (p. 179-201)

Certaines régions comme le Centre-nord et le Sahel (site d'étude) présentent des écarts importants entre les besoins et l'assistance fournie, traduisant une pression humanitaire très élevée, tandis que d'autres zones restent faiblement couvertes, voire sans réponse. Elle illustre ainsi la concentration des besoins en AM dans les régions les plus affectées par l'insécurité et les déplacements, ainsi que les limites de la capacité de réponse actuelle.

III.2 État des lieux des établissements (camps de réfugiés et sites de PDI)

Les sites d'établissement au Burkina Faso présentent des défis humanitaires et environnementaux majeurs à savoir :

- Eau et assainissement : l'approvisionnement en eau potable reste l'une des principales difficultés. Ces zones sont dominées par l'insalubrité environnementale chronique liée au manque de réseaux d'assainissement formels (égouts, fosses septiques) et de systèmes de pré-collecte et de gestion des ordures ménagères (Irissa ZIDNABA, 2025, p15).
- Énergie : les panneaux solaires individuels et communautaires se développent et compensent en partie l'absence d'extension du réseau de la Société Nationale Burkinabé d'Électricité (SONABEL), illustrant une forme de résilience énergétique décentralisée mais non régulée.
- Sécurité et protection : Selon une enquête réalisée par Médecins Sans Frontières de novembre 2020 à février 2021, près de 70 % des femmes déplacées internes au Burkina Faso ont déclaré avoir été victimes de violences sexuelles (MSF, 2021), soulignant l'extrême vulnérabilité des femmes et des filles.
- Sécurité alimentaire : Selon le Programme Alimentaire Mondial (PAM), plus de 40 % des ménages dirigés par des femmes déplacées internes au Burkina Faso sont en situation d'insécurité alimentaire sévère, en raison de la perte des moyens de subsistance traditionnels (agriculture, élevage) et des difficultés d'accès au marché du travail urbain (PAM, 2024).
- Exemple de Tiwèga 1 : Le site de Tiwèga 1 est un site d'accueil pour les personnes déplacées internes situé à l'intérieur de la ville de Kaya, dans la région du Centre-Nord au Burkina Faso. Le site illustre des habitats avec des tentes en bâches (réponse d'urgence) qui parsèment une vaste étendue.

Figure 3 : Site d'accueil temporaire à Tiwèga 1



III.3 Tensions foncières et sociales

L'afflux soudain de population vers les territoires hôtes engendre un problème majeur lié à l'accès au foncier, avec des risques accrus de tensions et de conflits entre les communautés d'accueil et les Personnes Déplacées Internes (PDI). La rareté et la spéculation foncière augmentent et diffèrent d'une ville à une autre :

- **Dori** constitue le point de chute immédiat des populations fuyant l'axe Djibo-Arbinda. Sa position géographique, au contact direct des victimes, lui confère un rôle de « hub de l'urgence » qui sature sa capacité d'accueil par une pression humanitaire constante, rendant la planification urbaine conventionnelle quasi caduque au profit d'une gestion de flux.
- **Kaya et Kongoussi** représentent des zones tampons positionnées dans la région du Centre-Nord, à la périphérie du Nord et du Sahel. Ces villes subissent une pression démographique massive, transformant ces centres urbains secondaires en zones de repli pour les déplacés du Soum. La pression ici bascule de l'humanitaire vers l'infrastructural, les services de base étant dimensionnés pour des populations deux à trois fois inférieures à la réalité actuelle.
- **Ouagadougou**, située dans la région du Centre, subit une urbanisation autonome. Le déplacement n'est plus perçu comme transitoire, mais comme une sédentarisation définitive où les nouveaux arrivants déploient des stratégies de survie spatiale en dehors de toute régulation étatique. Ils négocient l'accès au logement et au foncier péricentral par des mécanismes informels.

IV. Analyse des résultats

Les résultats constituent une base empirique solide pour repenser l'articulation entre urgence humanitaire et développement urbain durable au Burkina Faso et dans le Sahel. Loin d'une approche purement humanitaire, il est important de plaider pour l'intégration des sites d'accueil des PDI dans les plans de lotissement existants, afin de régulariser durablement les quartiers informels. Ainsi, l'implication des autorités municipales s'avère essentielle, car elles portent le mandat de planification urbaine. Ces données documentent un phénomène urbain émergent qui intègre trois dimensions habituellement disjointes : la crise humanitaire, les dynamiques de transformation urbaine et les enjeux de gouvernance territoriale.

Grace à ces résultats, il est possible d'énoncer quelques recommandations. Ainsi, l'intégration durable des PDI et la conversion des habitats d'urgence en quartiers viables exigent une approche multisectorielle et un virage paradigmatique, de l'urgence humanitaire vers une action de développement urbain.

Figure 4 : Processus de construction d'un habitat



Source : Cluster abri Burkina Faso, typologie abris, 2024

Ces images ci-dessus, illustrent les principales étapes de la construction d'un habitat d'urgence, depuis l'ossature légère en matériaux locaux (bois, bambou, terre) jusqu'à la mise en place d'une enveloppe protectrice en bâche. Ce type de construction se caractérise par sa rapidité d'exécution, son faible coût et sa facilité de montage, répondant ainsi aux exigences de l'urgence humanitaire. Toutefois, sa fragilité structurelle et sa faible durabilité face aux intempéries montrent ses limites lorsqu'il est amené à se pérenniser, soulignant la nécessité d'une transition progressive vers des habitats plus résistants et mieux intégrés au tissu urbain.

Tableau 1 : Recommandations stratégiques pour une urbanisation résiliente et inclusive des villes hôtes face à l'afflux des PDI

Recommandation	Action spécifique	Impact attendu
Révision des documents d'Urbanisme	Intégrer la « résilience aux chocs démographiques » dans les schémas directeurs d'aménagement et d'urbanisme (SDAU) et les plans de développement urbain (PDU) des villes hôtes.	Assurer que les réserves foncières et les projections d'infrastructures tiennent compte des besoins réels, révisés par la crise.
Création d'un observatoire démographique en crise	Mettre en place des mécanismes de collecte de données démographiques en temps réel (via des recensements rapides et des outils SIG/imagerie satellitaire) pour les PDI, en collaboration avec le CONASUR et l'INSD.	Permettre une programmation des besoins en infrastructures sociales et économiques qui soit dynamique et adaptée aux flux de population.
Sécurisation Foncière et Aménagement	Sécurisation du Foncier pour les PDI et les Hôtes Viabilisation Prioritaire	Mettre en œuvre des procédures simplifiées de régularisation foncière pour les PDI installées sur des terrains communaux ou domaniaux non viabilisés, en attribuant des titres d'occupation provisoires ou des baux emphytéotiques.
		Soutenir et récompenser les familles d'accueil (qui hébergent la majorité des PDI) par des incitations (subventions, exonérations fiscales) en échange de la sécurisation de l'accès à la terre pour les déplacés.
		Développer des solutions d'assainissement décentralisé et peu coûteuses (latrines améliorées, gestion communautaire des boues de vidange) pour pallier l'absence de réseaux conventionnels.
Transition de l'Habitat Temporaire à l'Habitat Durable	Il est impératif de faire évoluer les « tentes » vers des structures plus résilientes, en utilisant l'approche de la reconstruction par et pour les communautés.	Mettre en place des programmes de subventions ou de microcrédits pour permettre aux PDI de remplacer les matériaux temporaires (bâches) par des matériaux locaux durables et peu coûteux (briques de terre compressée, latérite). Cela stimule également l'économie locale.

Tableau 1 : Recommandations stratégiques pour une urbanisation résiliente et inclusive des villes hôtes face à l’afflux des PDI

Recommandation	Action spécifique	Impact attendu
		Former les PDI (en particulier les jeunes et les femmes) aux techniques de construction résilientes, transformant ainsi l’aide au logement en une opportunité d’insertion professionnelle.
		Promouvoir la conception d’abris évolutifs, qui sont conçus pour être améliorés et étendus par les occupants au fil du temps, en fonction de leurs ressources.
Renforcement de la Cohésion Sociale et Gouvernance	Décentralisation de l’Aide et Gouvernance Locale	: Renforcer les capacités des collectivités territoriales (mairies) pour gérer la crise. L’aide ne doit pas être gérée uniquement par des agences nationales ou internationales, mais co-gérée par les autorités municipales, car ce sont elles qui détiennent le mandat de la planification urbaine
		Créer des plateformes de dialogue inclusives (impliquant les chefs de quartier, les représentants des PDI et les familles d’accueil) pour gérer les tensions foncières et l’accès aux services, favorisant la corésidence pacifique.

Source : YAOGO Estelle et LOMPO Thérèse, janvier 2026

V. Discussion

V.1 L'habitat d'urgence : du temporaire au permanent

Cette analyse rejoint les travaux de d'IDMC (2024), pour qui l'urbanisation de la pauvreté dans les pays du Sud est largement alimentée par des dispositifs temporaires qui finissent par se pérenniser, notamment dans les espaces périphériques et les zones à risques. Selon l'auteur, l'absence d'anticipation urbaine transforme les solutions d'urgence en noyaux de bidonvilles durables, caractérisés par l'insalubrité, l'insécurité foncière et l'exclusion des services urbains. Dans cette perspective, la multiplication des habitats d'urgence observée dans notre étude s'inscrit dans un processus plus large de production de la ville informelle. Par ailleurs, les conclusions de UN Habitat (2015) soulignent que l'implantation non planifiée des abris d'urgence, lorsqu'elle n'est pas intégrée aux documents d'urbanisme, renforce la fragmentation spatiale et sociale des villes. L'organisation onusienne insiste sur la nécessité de considérer très tôt les sites d'accueil des déplacés comme de futurs quartiers urbains potentiels. Nos résultats confirment cette position : l'absence de viabilisation initiale (voirie, eau, assainissement, électricité) et de sécurisation foncière contribue à transformer ces espaces en poches de précarité durable, rendant leur régularisation ultérieure plus coûteuse et plus complexe pour les collectivités locales.

Le rapport de l'OCDH (2023), traite de l'interaction entre conflits, déplacements et urbanisation dans la région, avec des éléments analytiques utiles pour comprendre comment les villes sahéniennes sont transformées par les mouvements de populations. Ainsi, à la lumière de l'UN-Habitat (2015) et d'IDMC (2024), l'habitat d'urgence apparaît comme un objet hybride : à la fois réponse humanitaire indispensable et facteur potentiel de désorganisation urbaine lorsqu'il n'est pas articulé à une stratégie de planification. Les résultats de cette étude confirment la nécessité de dépasser une logique strictement humanitaire pour inscrire l'intervention d'urgence dans une vision d'aménagement urbain durable, résiliente et inclusive.

V.2 Vers une planification urbaine intégrée

La transition de l'aide humanitaire vers le développement est impérative. Nos travaux sont en accord avec ceux de l'ONU-Habitat (2018) qui souligne que la gestion de crise doit être un levier pour le développement urbain.

- Approches intégrées et durables : ONU-Habitat et l'Union européenne soutiennent des approches intégrées, combinant la construction de logements durables et adaptables, l'aménagement participatif des quartiers (avec l'implication des PDI et des hôtes) et le renforcement de la cohésion sociale.
- Le rôle des autorités locales : Il est essentiel de transférer progressivement la responsabilité de la gestion des abris des agences humanitaires vers les autorités municipales. La coordination entre acteurs humanitaires, autorités locales (mairies) et populations est cruciale pour transformer l'habitat d'urgence en un levier de développement urbain durable et inclusif (ONU-Habitat, 2022).

- Solutions foncières : Il est nécessaire d'intégrer les sites d'établissement des PDI dans les plans de lotissement et d'urbanisme existants, de sécuriser l'accès à la terre par des mécanismes de régularisation foncière simplifiés et de réaliser des travaux de viabilisation (voies d'accès, assainissement primaire).

VI. Conclusion

L'habitat d'urgence, bien que répondant à une nécessité vitale, est devenu un facteur structurel de transformation de la structure urbaine du Burkina Faso. La crise sécuritaire a révélé la fragilité et le caractère inadapté des cadres de planification urbaine face à des chocs démographiques majeurs.

Cette étude propose des pistes de réflexion à murir davantage, dans le but d'impulser une nouvelle vision de planification urbaine en situation de crise humanitaire et d'en faire un outil de résilience. Cette vision doit être inclusive, anticipatrice et durable, intégrant les PDI comme de nouveaux résidents permanents et non comme des occupants temporaires.

Nous recommandons que ces travaux aboutissent à la tenue d'un symposium national sur la refonte générale de la planification urbaine au Burkina Faso, visant à inscrire les enjeux de l'habitat d'urgence et de l'intégration des PDI dans les documents de référence (Schémas Directeurs d'Aménagement et d'Urbanisme – SDAU et Plans d'Urbanisme de Détail - PUD).

VII. Références bibliographiques

- BARON C. et GUIGMA L., 2019, « L'eau publique urbaine face à la COVID-19 au Burkina Faso. Stratégies institutionnelles et adaptations locales dans un quartier non loti de Ouagadougou », Revue Afrique contemporaine, n° 269-270, De la brique au numérique, les terrains de la fabrique urbaine, p. 179-201.
- AGENCE PERSPECTIVE (2018), Cadre d'intervention stratégique pour la résorption de l'habitat spontané dans les treize chefs-lieux de région et à Pouytenga, [Rapport définitif], Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat, Ouagadougou, 120 p.
- BARON Catherine et GUIGMA Léandre (2019), « L'eau publique urbaine face à la COVID-19 au Burkina Faso. Stratégies institutionnelles et adaptations locales dans un quartier non loti de Ouagadougou », Revue Afrique contemporaine, n° 269-270, De la brique au numérique, les terrains de la fabrique urbaine, p. 179-201.
- DÉBOULÉ, A. (dir.). (2016). Repenser les quartiers précaires. Collection Études, n° 99, Agence Française de Développement (AFD), Paris, 340 p
- GUIGMA Léandre, BOUDOUX d'HAUTEFUILLE M. et PIERRÉ LOUIS L. (2015), « Gestion de l'étalement urbain informel Ouagadougou : Le renoncement des politiques publiques », dans BOGAERT J. et HALLUX J.-M. [dir.], Territoires périurbains : développement, enjeux et perspectives dans les pays du Sud, Gembloux, PAG, p. 271-280.
- GUIGMA Léandre (2017), Vivre dans le non-loti de Ouagadougou : Processus de marchandages fonciers entre citoyens, chefs traditionnels et autorités publiques, Thèse de doctorat en études urbaines, aménagement et urbanisme, Université Paris 8 Vincennes-Saint-Denis, 513 p.
- GUIGMA Léandre (2019), « Les effets des régimes politiques sur l'espace non-loti de Ouagadougou », Géovision, Hors-série N° 1, décembre, numéro spécial, Université Alassane Ouattara, p. 200-244.

- GUIGMA Pougdwendé Léandre (2022), « Résorption de l'habitat précaire au Burkina Faso entre lourdeur des politiques publiques et foisonnement des dynamiques locales », Fabriques Urbaines. Revue de la ville et de l'environnement de l'UC3, vol. 02, n° 02, janvier, 13 p.
- IDMC (2024), Déplacement interne en Afrique : évolution des tendances (2009-2023), Internal Displacement Monitoring Centre, 32 p. <https://doi.org/10.55363/IDMC.VYIL2669>.
- MINISTRE DE L'URBANISME ET DE L'HABITAT (2018), Cadre d'intervention stratégique pour la résorption de l'habitat spontané dans les trois chefs-lieux de région et Pouytenga, Rapport définitif, décembre, 29 p.
- OCDH/CSAO (2023), Urbanisation et conflits en Afrique du Nord et de l'Ouest, Cahiers de l'Afrique de l'Ouest, Éditions OCDH, Paris, 118 p. <https://doi.org/10.1787/4044c408-fr>.
- ONU-HABITAT et UNION EUROPÉENNE (2018), Améliorer la vie des personnes en situation de vulnérabilité par des solutions durables, Rapport définitif, décembre, 96 p.
- SALMON Irène (2020), « L'Afrique de demain sera rurale », dans L'économie africaine, Paris, La Découverte, p. 93-120.
- SP/CONASUR (2023), Tableau de bord général sur l'enregistrement des PDI au BF au 31 mars 2023, (N° 03/2023), https://lefaso.net/IMG/pdf/tableau_de_bord_general_sur_l_enregistrement_des_pdi_au_bf_au_31_mars_2023.pdf.
- ZIDNABA Irissa (2025), « La gestion urbaine des déplacements Ouagadougou entre exigence sécuritaire et solidaire », Revue des sciences sociales, vol. 1, n° 2, novembre, 15 p.
- ZON Sambdyèda Abdoul Fataph (2023), Proposition d'un habitat pour les personnes déplacées internes à Kaya au Burkina Faso, Mémoire de Master II en Architecture, École Africaine Des Métiers de l'Architecture et de l'Urbanisme (EAMAU), 150 p.